
Communiqué



Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail

Pour publication immédiate
2007/10/23

Pour renseignements : Mary Tucker
Responsable des Communications
Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail
Téléphone : 506 632-2828 ou 1 800 222-9775

La CSSIAT rend hommage à l'Association de prévention des accidents dans l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick à sa conférence annuelle en matière de santé et de sécurité



Dans l'ordre habituel : Douglas Stanley, président et chef de la direction, CSSIAT; Barbara Svarc, directrice générale, APAIFNB; et Roberta Dugas, présidente du conseil d'administration, CSSIAT.

Saint John, NB : La Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (CSSIAT) a récemment reconnu l'Association de prévention des accidents dans l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick (APAIFNB) pour son engagement concerté en vue d'aider à sauver des vies et à prévenir des blessures en créant une culture de sécurité positive et proactive au sein de son industrie.

« Nous sommes heureux d'applaudir les efforts de l'APAIFNB, soit une association qui s'engage à offrir une formation de haute qualité en matière de santé et de sécurité aux travailleurs de l'industrie forestière de la province. Nous sommes reconnaissants de sa contribution envers la santé et le bien-être des travailleurs

forestiers du Nouveau-Brunswick », a affirmé le président et chef de la direction de la CSSIAT, Doug Stanley, lors d'une présentation qui a eu lieu le 16 octobre dernier dans le cadre de sa 27^e conférence annuelle en matière de santé et de sécurité. « L'APAIFNB a répondu à l'appel pour une industrie qui a grandement besoin de se faire entendre sur le plan de la sécurité », a déclaré M. Stanley.

« L'APAIFNB a pour objectif principal de sauver des vies et de prévenir des blessures pour ainsi encourager les entreprises forestières néo-brunswickoises à devenir plus efficaces individuellement et plus solides collectivement », a expliqué sa directrice générale, Barbara Svarc.

« Il pourrait être étonnant d'apprendre que malgré les problèmes financiers sans précédent auxquels nos membres et le reste de l'industrie forestière font face, nos dossiers indiquent clairement une diminution des accidents et une augmentation correspondante en ce qui a trait à la formation qu'offre l'APAIFNB. Cela témoigne du rôle important que nous avons à jouer en vue de rendre notre industrie plus sécuritaire. Nous prenons ce rôle au sérieux et nous en sommes fiers », a précisé M^{me} Svarc.

AU SUJET DE L'APAIFNB

L'APAIFNB reçoit son financement de l'industrie forestière. Elle offre une formation en matière de sécurité rentable, efficace et de haute qualité aux employés de scieries au Nouveau-Brunswick.

www.nbfisa.ca

AU SUJET DE LA CSSIAT

La CSSIAT administre une assurance sans égard à la responsabilité contre les accidents du travail et l'incapacité au travail pour les employeurs et leurs employés, financée uniquement à partir du revenu tiré des cotisations des employeurs. Elle est engagée à prévenir les accidents du travail par le biais de l'éducation et de l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.

www.whscc.nb.ca